

ASSEMBLEE GENERALE DU 26/11/2022

Année 2021-2022

LIQUIDITES :

Au 31/08/2022 les soldes des comptes bancaires sont les suivants :

- Compte chèques : 15 301.09€
 - Compte livret : 34 889.21€
 - Caisse : 74.33€
- TOTAL Liquidité : 50 264.63€**

Le nombre d'adhérents pour l'année 2021-2022 est de 180 contre 126 l'année précédente. Les adhésions ont bien augmenté par rapport à l'année dernière, mais n'ont pas encore atteint les chiffres d'avant la pandémie (250 à 280 adhérents selon les années). Il est à noter qu'un petit nombre d'anciens adhérents (avant covid) sont revenus s'inscrire durant l'année 21-22.

Le résultat du tableau comparatif des recettes/dépenses fait apparaître un solde négatif de - 2 156.05€. Donc nous continuons à grignoter notre « petit matelas » d'économie.

EXPLICATIONS DES RECETTES : 57 296.08€

- **Les adhésions** : cette année : 40 443€ contre 26 154€ l'année précédente, soit une belle progression, mais à nuancer : le montant des adhésions des 6 années précédant la pandémie, se situait entre 52 000 et 66 000€.
9 personnes ont demandé à ne pas encaisser leur dernier chèque de 50€, soit seulement une perte de 450€ pour l'association. Un grand Merci pour votre soutien.
- **Les intérêts** : Pas de retrait, cette année, du compte livret vers le compte chèque, mais nous n'avons pas pu remettre des sous sur le compte livret (compte rémunéré). Le taux de rémunération est toujours relativement bas pour l'année 2021 (année civile).
- **Prestations DRFIP** : 1 532€ Aides gouvernementales pour le chômage partiel. Cette somme est à rattacher à l'exercice précédent. Il s'agit de la prestation du mois de juin 2021.
- **Prestations Domaine de Fantaisie** : Réalisé : 13 196€, mais il faut enlever la somme de 1508€ qui concerne juin 2021. Pour rappel, les cours sont facturés 55€/ heure au Domaine de Fantaisie.
- **Les remboursements** : 61.00€ Nous avons remboursé cette année, 3 adhérents qui sont partis ou qui ne pouvaient plus pratiquer le SP pour raison médicale.
- **Les revenus divers** : 2 011.67€
Vente de balles à picots : 86€
Cours supplémentaires vacances : 180€
Vente de gobelets : 424 (facture d'achat 192€ - bénéfice : 232€)
Remboursement AFDAS stages praticiennes : 1 321€

EXPLICATIONS DES DEPENSES : 59 452.13€

Nous sommes pratiquement revenus au montant de dépenses annuelles avant Covid.

- **Les formations** : 2 207€ -Stages pour Elisa Katia et Myriam (2019€)+ Cotisation et licence de SPEFM des enseignantes, prises en charge par HSD(188€).
Les demandes de prise en charge de ces formations ont été demandées à l'AFDAS (organisme qui collecte la taxe sur la formation continue des salariés et qui redistribue les fonds sous forme de prise en charge des frais de formation de ces mêmes salariés). Il reste

à demander la prise en charge pour les 2 derniers stages. Il est à noter que les prises en charges de l'AFDAS se font sur le HT. Or l'association ne récupère pas la TVA, donc nous finançons sur nos fonds propres la tva pour chaque stage (20% de chaque facture).

- **Les frais bancaires** : 16.25€ / mois de frais de tenue de compte. Légèrement augmentation en 2022 (0.25cts /mois)
- **Les frais de fonctionnement** : Compte « fourretout ». 1008.42€- Largement en diminution depuis 2 ans.

Dans ce compte on retrouve la location de la salle St Pierre (50€). Il manque la facture de 240€ reçue en septembre

Assurance RC : 294€ pour l'année

Publicité (Affiches-Gobelets- site internet) : 420€

Papeterie /timbres postaux : 65€

Abonnement zoom : 168€

Par rapport aux années précédentes il n'y a pas eu de frais d'avocat ou de création de site internet, d'où ce poste de dépenses en nette baisse.

- **Les frais de personnel** : 56 031.86€,

C'est notre plus gros poste de dépenses : 94% des dépenses globales

Dont 37 842€ de salaire brut

Encore une fois nous n'avons pas donné de prime, cette année, aux enseignantes.

Cotisations URSSAF –Retraite- Prévoyance – Mutuelle : 16 742€

Il est à noter que nous avons changé de mutuelle au 01/01/2022, nous avons souscrit un contrat avec Ociane.

Cotisation de la Formation continue : 725€ (AFDAS)

Médecine du travail : 581€

Remboursement frais de déplacement : 452€. Nous remboursons les frais de déplacement des enseignantes quand elles vont en formation à Paris, et quand elles remplacent une autre enseignante absente pour maladie.

- **Les frais de réception** : 11€ (AG 2021)
Galette des rois annulée pour cause de covid
Sortie Oxygène de juin annulée pour cause de canicule (elle a été reportée en octobre).

CONCLUSION :

On remonte doucement pour cette année 2021-2022, après une année précédente très difficile. Nous ne sommes pas encore à l'équilibre car il manque une vingtaine d'adhérents pour atteindre un budget équilibré (il faut environ les cotisations de 200 adhérents pour couvrir nos charges).

Je voudrais apporter une précision par rapport à l'inflation qui nous touche tous, actuellement : Nos enseignantes sont payées au taux horaire du SMIC x 4.5 heures pour 1 séance. Le smic étant la seule rémunération indexée sur le cout de la vie, vous avez peut-être pu suivre son évolution au cours des derniers mois,

Pour rappel :

01/01/2021 : 10.25€/h

01/10/2021 : 10.48€/h => 2 augmentations pour 2021

01/01/2022 : 10.57€/h

01/05/2022 : 10.85€/h

01/08/2022 : 11.07€/h=> 3 augmentations pour 2022

Ce qui nous fait une augmentation globale depuis 01/01/21 de 4.73%

Il serait peut-être envisageable, pour renforcer la stabilité de notre budget d'augmenter les cotisations et les adhésions de quelques euros pour l'année 2023-2024

Proposition : Adhésion 20€

Cotisations : 230€

Merci de votre attention